



Strasbourg, lundi 18 mars 2024

AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2024/01814**Modifiant l'avis n° FR/2023/08698**

Pris en application :

Règlement particulier de police du port, établi par arrêté préfectoral du 3 septembre 2014

Arrêté préfectoral n°2023-041

Autres travaux (arrêt d'exploitation de l'Ecluse sud)**Fermeture de l'Ecluse Sud pour travaux****Indisponibilité d'un sas dimensionnant (travaux sur l'Ecluse Sud) (tous les usagers - dans les deux sens)**

- à partir du **08/01/2024 à 08:00** au **05/05/2024 à 19:00**
 - o Port autonome de Strasbourg, Bassin René Graff (Ecluse sud incluse)

Commentaire :

Pour les besoins de travaux à entreprendre par une entreprise à la demande du PAS, dans le cadre de la modernisation du système d'éclusage, un arrêt total de navigation par l'Ecluse Sud aura lieu pour une période de 4 mois environ à compter du 8 janvier 2024. Pendant cette période, l'Ecluse Sud sera retirée de l'exploitation. L'Ecluse Nord est en exploitation H24.

Service(s) à contacter :

Port autonome de Strasbourg, Pôle Exploitation Entretien et Maintenance (PEEM), 6 rue de la Coopérative,
67000 STRASBOURG

Tél : 03 88 60 53 31

Date limite d'affichage :

06/05/2024

Chef de pôle

Signé

Denis EDEL